



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2018

Soliers – Zac d’Habitat, zone nord

Fouille préventive (2018)

Ivan Jahier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/74983>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Ivan Jahier, « Soliers – Zac d’Habitat, zone nord » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 04 juin 2021, consulté le 04 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/74983>

Ce document a été généré automatiquement le 4 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Soliers – Zac d'Habitat, zone nord

Fouille préventive (2018)

Ivan Jahier

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 La première des deux fouilles préventives prévues sur la Zac d'Habitat à Soliers a été réalisée durant l'hiver 2018. Elle prévoyait l'étude, à une trentaine de mètres au nord d'un petit enclos d'habitat du second âge du Fer formant le site sud, d'un ensemble de structures envisagé comme néolithique à l'issue du diagnostic. Quelques éclats de silex épars et l'anse (de suspension ?) d'une poterie au profil sinueux issue d'un fossé ou d'une tranchée de fondation, dont le plan semblait alors curviligne, suggéraient son appartenance possible au Néolithique moyen II.
- 2 En lieu et place du bâtiment circulaire attendu, le décapage de cette première fenêtre de 3 480 m² a révélé le plan d'un second enclos d'habitat de l'âge du Fer, très semblable à celui entrevu au sud. Complet et quadrangulaire arrondi sur trois angles, il présente des dimensions extrêmement modestes de seulement 20 x 25 m de côté. Il fut manifestement conçu en même temps qu'un parcellaire environnant, dont l'un des fossés, rectiligne et s'étirant vers l'est-sud-est, forme également le petit côté sud (sud-sud-ouest) de l'enclos. L'examen du fossé de clôture de l'enclos révèle pour lui deux phases, trois sur son pignon nord-nord-est. À un premier fossé extrêmement modeste (60 cm de profondeur sous la surface en moyenne) et irrégulier, interrompu au centre du long côté est-sud-est par un passage aménagé de 3 m de large, succède, sur les deux côtés orientaux, un approfondissement marqué de l'ouvrage. Celui-ci adopte autour de l'entrée principale, à l'est-sud-est, et sur son petit côté nord-nord-est, un profil trapézoïdal de 1 m de profondeur sous la surface pour 1,5 m à l'ouverture. Une entrée secondaire de 2 m de large est créée à cette occasion sur ce dernier côté. Elle sera légèrement élargie dans un second temps, lors d'une ultime extension du fossé vers le

nord-nord-est, révisant surtout le plan arrondi de ce côté de la clôture en un plan plus angulaire.

- 3 Au sommet du limon argileux ocre, base du décapage (environ 50 cm sous la surface), peu de structures sont identifiées dans la surface de l'enclos et sa périphérie. Cette dernière est principalement investie de chablis. Si les dimensions du décapage ne permettent guère d'en appréhender l'organisation, s'il en est une, on peut être surpris par le fait que très peu de ces « écofacts » affectent l'intérieur de l'enclos.
- 4 L'ordonnancement général des quelques trous de poteau repérés dans la surface de l'enclos, d'où ressort une trame globalement orthonormée, présage de l'existence d'un à deux bâtiments quadrangulaires, en ce cas perpendiculaires l'un à l'autre et alignés contre les deux côtés occidentaux de la clôture. Une interprétation plus audacieuse tendrait à envisager à leur endroit les appuis intérieurs des planchers et de la charpente lancés entre les murs (de terre ou de pierre) d'un seul long et grand bâtiment au plan en L et dont la plus longue aile, exposée à l'est-sud-est, aurait été aménagée face à l'entrée principale. La partie la mieux conservée du semis de fondations, au sud, abritait l'accès à une cave boisée, au plafond reconstitué, dont les marches taillées dans le loess ont été préservées de l'érosion. De base rectangulaire, d'un peu plus de 6 m² à l'ouverture (3 x 2 m) pour 1,80 m de profondeur sous la surface décapée, celle-ci était munie au sud, face à l'entrée, d'un large et profond conduit d'aération
- 5 rectiligne – peut-être un couloir (section en U de 1,5 m de profondeur par 1 m de large à l'ouverture) – débouchant dans le fossé de clôture de la façade. Plus novateur pour ce type de structure dans la région, mais à rapprocher du cas de Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » cependant différemment ordonné (*Bilan scientifique de Basse-Normandie* 2009), subsistait en rive la première assise d'un mur de plaquettes calcaires de 30 cm de large, parementé sur ses deux faces, enfoncée dans le comblement d'une fosse antérieure recoupée par la cave. Parmi la demi-douzaine d'autres creusements repérés dans la surface de l'enclos, pour l'essentiel peu typées (profil en cuvette de 10 à 20 cm sous la surface décapée) mais groupées dans ce qui semble pouvoir dessiner le plan en L d'un édifice, figurait, vers ce qui pourrait alors représenter le centre de son aile principale, un grand silo parallélépipédique de l'ordre de 4 500 litres (L : 2 m ; l : 1,5 m ; P : 1,5 m). Le mobilier, principalement issu du fossé de clôture, reste cohérent avec celui d'une unité domestique sans doute assez modeste. La faune (étudiée par C. Wardius), peu abondante, se constitue de la triade domestique habituelle pour la période (ovicaprinés, suidés et bovinés), tandis qu'à l'issue de son premier examen, le corpus céramique, que l'on peut rapprocher de celui de Fierville-les-Parcs et d'Évrency « La Croix Boucher », attribuée à l'établissement une occupation courte, inscrite dans le courant du IV^e s. et très certainement la première moitié du III^e s. av. J.-C. Avec cette attribution, la cave, avec les quatorze unités de l'ensemble 6 de Ifs « Object'Ifs Sud » et celles de Hubert-Folie « Les Fossettes », se rapprocheraient de l'attribution habituellement donnée aux exemplaires armoricains.
- 6 Globalement, les qualités du gisement, qui le désignent comme une unité d'habitat de dimension familiale, épousent plusieurs des tendances déjà entrevues dans l'évolution de l'habitat de l'âge du Fer dans la région, en matière d'implantation, de gestion de la campagne environnante comme de configuration. Après les formes très diversifiées de l'habitat des VI^e-V^e s. av. J.-C., ce type d'exploitations pour lesquelles se devinent un fonctionnement en réseau et le développement d'un finage et peut-être d'une gestion

sylvicole autour d'elles, constituent, avec les sites précités, mais également avec ceux de Mosles ou l'ensemble 4 d'Ifs « Object'Ifs Sud » (2002) par exemple, pratiquement le seul modèle d'habitat pour l'heure reconnu en Normandie occidentale pour le IV^e s. av. J.-C. Un grand nombre de ces exploitations semble-t-il, à l'instar de cette première unité de Soliers, périlitera vers le milieu du III^e s. av. J.-C., en même temps que se réalise l'éclosion, ou selon les cas le développement à leur niveau (Ifs, Falaise...), des exploitations plus cossues des plaines de Caen, Falaise, Argentan et du Bessin.

Fig. 1 – L'habitat nord en cours de fouille



Cliché : O. Morin (Hague-Drone).

Fig. 2 – La cave boisée de l'habitat



En rive sur le côté à gauche, la première assise du mur de plaquettes calcaires qui ceinturerait l'excavation à l'origine.

Cliché : Inrap.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFGjgeNOvS6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtv6vZ4yRS2q>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

Année de l'opération : 2018

AUTEURS

IVAN JAHIER

Inrap